



Vignes sur les coteaux : exercice de com' ou réel engagement ? Liège, le 02/12/2011

Lors du conseil communal du lundi 28 novembre 2011, Michel Firket, Échevin de l'Environnement, de l'Urbanisme, du Tourisme et du Développement durable, a présenté officiellement au conseil la demande d'introduction d'un PCAR (Plan Communal d'Aménagement Révisionnel) en vue de l'implantation de vignes sur les coteaux de la Citadelle de Liège¹.

Tel que présenté par Monsieur l'Échevin et confirmé par Monsieur le Bourgmestre Willy Demeyer, cette procédure vers un PCAR marque le début officiel des débats institutionnels, pour lesquels la concertation sera de mise. Le Plan Communal d'Aménagement Révisionnel, avec les études d'incidence indispensables, permettra de définir la vision que la Ville porte sur le développement des Coteaux, et assurera la sécurité juridique de ce développement. Ce PCAR aura également pour mission de répondre aux questionnements soulevés par des riverains, les Amis de la Terre, le parti Ecolo, dans les matières environnementales, urbanistiques et de santé, notamment.

Il est intéressant de relever que c'est la première fois, à notre connaissance, que MM. Demeyer et Firket déclarent que la concertation continuera avec les associations et les personnes impliquées, afin de déterminer si oui ou non, le jeu en vaut la chandelle, et si oui ou non, il est possible de dégager un large consensus sur le sujet. Le débat est ouvert, tous les points de vue doivent être examinés et c'est ainsi que chaque parti démocratique sera représenté dans la commission chargée de l'élaboration du PCAR².

Jusqu'alors en effet, le discours de la Ville allait dans un seul sens et ne laissait pas entrevoir la possibilité que le projet Vranken puisse être remis en question pour les Coteaux³. Nous nous réjouissons totalement de ce discours qui semble constructif et ouvert si nous n'avions pas connaissance des éléments suivants qui nous incitent à une grande vigilance.

Tout d'abord, la présentation du projet Vranken fin juin aurait été vécue par les riverains comme un « coup dans le dos ». Par la suite, bien que la discussion ait été possible, nous avons relevé l'insistance avec laquelle le Collège soutenait l'implantation du projet Vranken sur les Coteaux et aucune alternative ne semblait possible jusqu'à ce jour⁴. D'un autre côté, des pétitions ont été diffusées, dont une sera remise prochainement au conseil communal. On ne peut donc pas dire qu'il règne à ce jour un climat de confiance et de concertation entre tous les acteurs de ce dossier.

¹ Ce PCAR est nécessaire afin de permettre le changement d'affectation urbanistique d'une zone (espace vert en l'occurrence, avec de nombreux arbres et zones classées depuis des décennies). Il s'agit d'une longue procédure qui nécessite une enquête publique puis le passage au conseil communal et à la Région wallonne.

² Ceci faisant suite à une demande de Brigitte Ernst, conseillère communale Ecolo.

³ *Vin de Liège*, par contre avait été « redirigé » vers un autre terrain dès lors que M. Vranken a manifesté son intérêt pour les coteaux.

⁴ Ce qui a mené à diverses actions et manifestations, la dernière en date le samedi 26 novembre au sein de l'échevinat de l'environnement, M. Firket refusant dès lors la discussion dans ces conditions.

Ensuite, l'attitude de MM. Demeyer et Firket lors de ce conseil est pour le moins étonnante. Alors qu'en début d'exposé ils invitaient à la concertation et le débat, une fois l'exposé terminé, Monsieur le Bourgmestre est passé directement au point suivant de l'ordre du jour, suscitant de vives réactions au sein du conseil. Les conseillers ont heureusement pu s'exprimer sur le sujet et Ecolo a exposé son refus d'engager le PCAR⁵, qui serait selon lui une dépense inutile⁶ étant donné la situation. Relevons, une fois de plus, l'insistance de M. Firket à souligner le « cadeau » que M. Vranken fait à la Ville. Mais finalement, quel est-il, ce cadeau ?

Comme nous l'a suggéré très tôt un acteur situé au cœur du dossier vignobles : « *cette histoire est résolument politique* ». L'avenir renforcera-t-il cette scission entre la majorité politique liégeoise et les citoyens, comme illustré par la rupture ressentie ce week-end par des citoyens à l'échevinat de l'environnement ? Ou au contraire, les actions citoyennes et la montée en puissance associative que l'on constate actuellement en réaction aux difficultés sociales, économiques et environnementales majeures, parviendront-elles à toucher réellement le cœur de nos femmes et hommes politiques de la majorité ?

L'avenir proche nous dira si les paroles et les engagements pris par le Collège lors du conseil communal de ce lundi 29 novembre seront respectés. Les Amis de la Terre y seront attentifs, et travailleront à rétablir la confiance grâce à une totale transparence autour du dossier « Coteaux de la Citadelle », comme ils le font depuis plus de deux mois maintenant. **C'est dans cet esprit que nous demandons à Monsieur l'Échevin la diffusion publique du cahier des charges sur base duquel sera réalisé ce PCAR.**

Pour les Amis de la Terre-Belgique,

Maxime Calay
Groupe de travail « Coteaux de Liège »
04/229.51.19

Didier Brick
Président de la Régionale de Liège
04/375.09.88

www.amisdela terre.be/coteaux-liege

⁵ Le point 63 à l'O.J. du conseil communal du lundi 29/11/2011 concernait la fourniture de service en vue de la réalisation du PCAR.

⁶ Il s'agirait d'un montant estimé à 40.000 €